

26.01.2017 - 09:00 Uhr

Journée mondiale contre le cancer, le 4 février 2017 / « We can - I can » : la Ligue contre le cancer accompagne le retour au quotidien

Bern (ots) -

« We can - I can » : la Ligue contre le cancer accompagne le retour au quotidien

A l'issue d'une thérapie anticancéreuse, les patientes et patients souhaitent, dans la mesure du possible, reprendre le cours normal de leur vie. De nombreuses personnes touchées considèrent ainsi la reprise de leur activité professionnelle comme un facteur favorisant le retour au quotidien. En outre, une activité physique justement dosée joue un rôle positif sur le bien-être général. La Ligue contre le cancer a donc placé ces deux aspects au centre de la campagne internationale « We can - I can » et entend tirer parti de la Journée mondiale contre le cancer pour informer sur la maladie.

Grâce au succès du dépistage et aux progrès de la médecine, des patients de plus en plus nombreux survivent au cancer. Le groupe des « survivants du cancer » connaît une forte croissance. La Suisse pourrait ainsi compter en 2030 près de 500 000 personnes vivant avec un diagnostic de cancer. Cela pose aux personnes touchées, mais aussi à leur entourage et à la société tout entière, d'importants défis. La Ligue contre le cancer profitera de la Journée mondiale contre le cancer - coordonnée par l'UICC et placée cette année sous le slogan « We can - I can » - pour illustrer la manière dont les proches et les « survivants du cancer » eux-mêmes peuvent agir afin de réussir leur retour au quotidien après une thérapie. Ce faisant, la Ligue contre le cancer mettra l'accent sur le travail et l'activité physique.

Coaching pour les employeurs de personnes atteintes d'un cancer

Le cancer fait partie de notre environnement quotidien, dans le domaine privé, mais aussi - de plus en plus souvent désormais - dans le cadre professionnel. En Suisse, plus de 320 000 individus sont considérés comme des « survivants du cancer ». 64 000 d'entre eux sont en âge de travailler et nombre d'entre eux reprennent leur activité professionnelle après - ou même pendant - la thérapie, ce qui ne manque pas de générer un certain nombre d'interrogations pour les supérieurs hiérarchiques et les responsables RH : comment accompagner et soutenir au mieux les collaborateurs et collaboratrices touchés par la maladie ? Combien de temps les collègues peuvent-ils assumer la charge de travail supplémentaire qui en résulte ? Ainsi, le diagnostic de la maladie entraîne avec lui diverses questions juridiques, financières et relationnelles. « What can we do » ? Les cadres et responsables se trouvent souvent dépassés par la complexité des situations et ont besoin d'être conseillés. C'est justement pour répondre à ces interrogations que la Ligue contre le cancer a mis en place des offres de coaching destinées aux employeurs. Le nouveau service de conseil téléphonique permet d'obtenir très simplement de premières informations utiles sur toutes les questions relevant du quotidien professionnel des personnes atteintes d'un cancer. En outre, certaines ligues cantonales proposent d'ores et déjà des prestations de conseil sur place, tandis que des offres similaires sont en cours d'élaboration au sein d'autres ligues. En complément, la Ligue contre le cancer met sur pied des ateliers spécialement destinés aux cadres supérieurs, ateliers au cours desquels des ébauches de solutions sont exposées. Accompagner avec respect une personne malade tout en préservant dans le même temps les intérêts de l'entreprise et des collègues représente un difficile exercice d'équilibre, qui s'apparente parfois à un défi.

Offrir un soutien au travail

Que peut faire de son côté une personne atteinte d'un cancer pour demeurer ou revenir au coeur du processus de travail ? Comment peut-elle apprendre à gérer les conséquences de la maladie et du traitement ? De nombreux malades souffrent d'épuisement chronique, de problèmes de concentration ou de douleurs. « What can I do ? » Les personnes qui reprennent le travail après la maladie ont la possibilité d'être accompagnées par la Ligue contre le cancer - par le biais de la Ligne InfoCancer ou des entretiens individuels proposés par les 19 ligues cantonales et régionales.

Améliorer la qualité de vie par l'activité physique

De nombreuses solutions existent pour réduire les effets indésirables associés au cancer et à son traitement, limiter le phénomène de fatigue chronique, améliorer les capacités physiques et retrouver confiance en soi. Pratiquer un minimum d'activité physique est l'un des moyens les plus efficaces. C'est pourquoi la Ligue contre le cancer recommande aux personnes touchées par la maladie de demeurer actives. L'activité physique fait partie intégrante d'un mode de vie sain et constitue un pilier essentiel des mesures de réadaptation oncologique, par exemple au sein des groupes de sport ambulatoire des ligues cantonales. Le mouvement améliore la vitalité, la confiance en soi, le psychisme et aide les personnes concernées à renouer le dialogue avec leur corps. Les études menées sur des patients atteints d'un cancer du sein et de l'intestin auraient en outre révélé que la probabilité de contracter un nouveau cancer diminue lorsque l'on pratique une activité physique. Bouger aide à mieux supporter les chimiothérapies et limite les risques de récurrences. Les programmes de réadaptation oncologique améliorent la qualité de vie des personnes touchées par le cancer et facilitent leur réintégration dans la vie quotidienne et professionnelle après la maladie.

Informations complémentaires

Les cartes « Questions / Réponses » ci-jointes illustrent les questions que les personnes touchées peuvent adresser à la Ligue contre le cancer dans le cadre des entretiens individuels. La Ligue contre le cancer informe, conseille et soutient par des offres

adaptées à ces demandes.

Prestations de conseil de la Ligue contre le cancer

Coaching pour employeurs

Coaching téléphonique pour les cadres et responsables RH : 0848 114 118 (8 ct./min. depuis un poste fixe). Conseils dispensés en allemand, français et italien. www.liguecancer.ch/employeurs

Activité physique et cancer

La Ligue contre le cancer organise des groupes de sport pour les personnes touchées par la maladie et édite la brochure gratuite « Activité physique et cancer ». www.boutique.liguecancer.ch

Conseil par les ligues cantonales

Certaines ligues cantonales ont développé une offre de prestations de conseil sur place. Adresses et numéros de téléphone des ligues : www.liguecancer.ch/conseil-sur-place

Ligne InfoCancer :

bien plus qu'un service téléphonique Ce service téléphonique gratuit de conseil et d'information sur toutes les questions liées au cancer (0800 11 88 11) est également joignable par e-mail, skype et chat, du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. www.liguecancer.ch/ligne-infocancer

La Ligue suisse contre le cancer (fondée en 1910) est une organisation à but non lucratif oeuvrant dans la prévention du cancer, la promotion de la recherche et le soutien des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. En tant qu'organisation faitière nationale sise à Berne, elle rassemble 19 ligues cantonales et régionales. Certifiée ZEWO, elle est principalement financée par des dons

Contact:

Nicole Bulliard
Chargée de communication

Ligue suisse contre le cancer
Effingerstrasse 40
CH-3001 Berne
Tél.: +41 31 389 91 57
media@liguecancer.ch
www.liguecancer.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100798349> abgerufen werden.